

Le cadrage

Dans le cadre des négociations nationales sur la reconnaissance de l'engagement des agents, ce fonds (FACVT) de 10 millions d'€ est réparti au prorata des effectifs de chaque département : il doit servir à financer des actions pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, à renforcer les collectifs de travail et à accompagner les nouveaux modes d'organisation du travail notamment le télétravail.

Tous les agents qui le souhaitent ont pu s'y associer en faisant des propositions qui ont toutes été regardées au cours du GT du 22 février 2022¹, certaines brièvement, d'autres avec des discussions plus longues et animées.

Les suggestions des agents seront vues en CTL et la sélection se fera par accord majoritaire au CTL.

Il n'est pas prévu de reconduire le dispositif.

Si un projet ne peut, facultativement, pas totalement être financé par le fonds, chaque direction peut décider d'en financer le complément à partir de son budget.



En cas d'absence d'accord majoritaire informel ou de vote unanime défavorable au CTL, les fonds non mobilisés seraient réalloués aux directions ayant obtenu un accord majoritaire au-delà de leur enveloppe.

364 propositions en Loire-Atlantique

En préambule, **FO** a fait connaître ses orientations : aller le plus possible vers des propositions qui touchent un maximum d'agents.

Pour cette 1^{ère} réunion, nous ne disposons pas d'évaluation budgétaires mais cela peut se comprendre vu la charge de travail que cela aurait représenté pour BILLI.

Il nous a semblé intéressant de faire un compte-rendu de cette réunion pour tenir informés les agents mais bien évidemment nous reviendrons sur le sujet avec un compte-rendu du CTL qui aura lieu le 15 mars 2022.

Les suggestions des agents de Loire-Atlantique ont été nombreuses (voir ci-dessous), astucieuses, souvent sérieuses, parfois audacieuses.



1-Sauf celles non retenues par la DRFiP44 mais qui seront cependant vues dans un futur GT à la demande notamment de **FO**.

Catégories	Nombre de propositions
Cadre de vie au travail	226
Démarche écoresponsable	41
Sensibilisation aux innovations	4
Responsabilité sociale de la DGFIP	10
Hors périmètre	83
Total	364

Les projets retenus à ce stade

De très nombreuses propositions concernant l'aménagement de salles de convivialité et d'aires de détente à l'extérieur ont été retenues.

La crise sanitaire n'est probablement pas étrangère à ces demandes. Cela va du mobilier (table, bancs, ...) à la décoration.



Le souci c'est qu'avec sa politique de densification des m² (création de SGC, resserrement des collectifs de travail à Cambronne, etc), la DRFiP44 n'est pas dans cette optique ces dernières années. Le grand nouveau chamboul'tout 2022 en est la preuve.

Ont également été retenus à ce stade : des bornes pour recycler les piles, des boîtes à lire, des nichoirs à insectes des économiseurs d'eau sur les robinets, etc

Les projets non retenus

Certaines suggestions, pourtant intéressantes sont apparues difficile en termes de faisabilité

Comme par exemple, la livraison de paniers bio, la mise à disposition de distributeurs de fruits, une dotation en plantes dépolluantes etc...

FO a insisté sur le retour qui doit être fait aux agents dont les propositions non pas été retenues notamment quand elles relèvent :

✗ soit du CHCST (ex : purificateurs d'air pour lesquels une réflexion est déjà en cours, les fontaines à eau qui ne sont pas recommandées car elles peuvent s'avérer dangereuses pour la santé avec la présence de bactéries si elles sont peu utilisées, formation geste et postures, matériel adapté

aux troubles musculo-squelettiques sur avis médical comme les souris ou fauteuils ergonomiques, ballons d'assise, repose-poignets,

X soit du CTL (ex : lampes de bureau, ménage approfondi des sanitaires, achat de sacs à dos léger pour les télétravailleurs - 300 sont déjà distribués - bibliothèques professionnelles, signalétique des bureaux, réaménagement d'un espace accueil et/ou caisse inadapté, entretien de parking, détecteurs de mouvements, isolation phoniques, casques téléphoniques, ventilateurs, stores intérieurs, isolation de fenêtres, peintures des bureaux, etc)

X soit du CDAS (réfrigérateur dans le cadre de l'aménagement d'un coin-repas avec obligation d'avoir quand il y a un point d'eau, sujets qui pourraient faire l'objet d'une conférence proposée à tous les agents Finances 44 comme la gestion du stress, coach en bien-être, ateliers pour sensibiliser au climat, à la biodiversité et au numérique, ?...²

Les propositions particulières

Le nombre de proposition hors périmètres est particulièrement élevé.

Si certaines ne pouvaient pas être envisagées, comme par exemple des demandes de réaménagement d'un poste appelé à déménager dans quelques mois, il est intéressant de s'arrêter sur certaines d'entre elles pour qui la discussion s'est prolongée.

Vélos électriques : c'est déjà la cas quai de Versailles où des vélos sont à la disposition des agents qui doivent se déplacer par exemple à Cambronne.

Pour les agents de Préssensé qui en ont fait la demande, FO a souhaité, plutôt que de l'écarter, que la DRFiP44 aille les interroger. Car s'il est question de se rendre dans un restaurant avec lequel une convention est passée, la demande est légitime puisqu'ils sont éloignés de ce site (et proches du site De Gaulle).

FO en a profité bien évidemment pour rappeler que depuis longtemps notre syndicat milite pour une restauration collective à Saint-Nazaire, ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'une proposition dans ce cadre du FACVT.

Site de covoiturage : il existe déjà sur Ulysse 44. Les agents peuvent y déposer leurs propositions par exemple lorsqu'ils vont à une formation. Voir la page [ECO-FIP](#).



Bureaux réglables en hauteur : la DRFiP44 nous indique que

2 - Cette liste n'est pas exhaustive évidemment au regard du nombre important de propositions.

désormais tous les nouveaux bureaux sont réglables en hauteur³ Certes mais à un détail près, il ne s'agit pas de réglage électrique qui permet de travailler debout momentanément pour certains agents qui souffrent de douleurs ankylosantes. Pour ceux-là, il faut passer par le médecin de prévention.

Recyclages des masques usagés : un site du 44 a mis un dispositif en place mais il peut s'avérer difficile à mettre en place dans d'autres sites notamment les très grands comme Cambronne. Le sujet fait l'objet de réflexions et de recherches actuellement par BILL.

Recharges pour voitures électriques : ce sujet relève de la politique nationale et est en cours de discussion. Pour le moment, nul ne sait si cela sera mis en place gratuitement ou pas ? Seulement pour les agents ? Ou aussi pour les usagers ? Mais le sujet

Abris à vélos : la direction nous précise que lorsque cela ne peut être mis à disposition que sur de l'espace public, il y a lieu de travailler avec la collectivité. Des demandes sont faites pour Cambronne : FO a proposé qu'un bilan de l'utilisation des abris actuels soit fait pour connaître les besoins des agents.

Détecteurs de CO² : on le sait, l'équipement de ces appareils est conseillé d'un point de vue sanitaire. La DRFiP44 répond qu'une dotation est en cours.

Or celle-ci est à minima; seuls quelques sites à la densité très élevée (ex : Nort pour lequel les agents sont serrés au 1^{er} étage dans l'attente de la réalisation des travaux du rez-de-chaussée ou Châteaubriant) et des salles de formation en seront dotés.



Si vous estimez que c'est important, vous pouvez toujours faire une demande au moyen du registre CHSCT.

A cet égard, nous vous rappelons que c'est la dernière année d'existence de cette instance. Après les élections fin 2022, les aspects hygiène, sécurité et conditions de travail seront vus au sein de chaque direction quand qu'on sache exactement de quelle manière à ce stade.

Alors le registre CHSCT, il ne faut pas hésiter à l'utiliser !

**Prochain GT le 24 mars 2022
CTL à programmer en avril.**

3 - il suffit d'en faire la demande à BILL en précisant le motif (agent de grande taille par exemple).